



Cécile et Jacques sont des otages d'État.
Nous ne les oublions pas !

CPPAP N° 1025 S 06643
Directeur de la publication Fabrice LERESTIF
Tél. : 02.99.65.36.50 - Fax : 09.57.34.75.43
Courriel : ud.fo35@wanadoo.fr
Site : www.udfo35.fr
<https://www.facebook.com/udfo.illeetvilaine>
Imprimerie Colibri-Rennes / Prix : 0,40 €

INTER-PRO 35
Le Syndicalisme Indépendant
35, rue d'Échange 35000 RENNES
N°272
Déposé le 27 mars 2024.
à distribuer avant le 29 mars 2024.

PIC RENNES ARMORIQUE
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

INTER PRO35

Le SYNDICALISME INDÉPENDANT

**RÉSISTER
REVENDIQUER
RECONQUÉRIR**

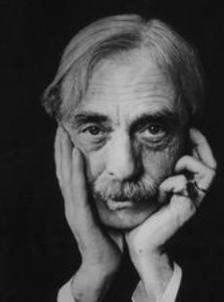
BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE

**MARS 2025
N°272
Au sommaire**

- ÉDITORIAL (P1)
- HISTOIRE (P2)
- L'UD EN ACTION (P3)
- 8 MARS (P4)
- RÉSOLUTION CE (P5)
- INFOS (P6)
- NOTRE UD (P7)
- INFO UD, CALENDRIER DES STAGES, UL ET AFOC, CLIN D'ŒIL DU PATOCHE (P8)

CITATION DU MOIS

"LA GUERRE EST UN MASSACRE DE GENS QUI NE SE CONNAISSENT PAS AU PROFIT DE GENS QUI SE CONNAISSENT BIEN MAIS NE SE MASSACRENT PAS"



Paul VALÉRY
(1871-1945)
Écrivain,
poète
et philosophe.



“ La vie et rien d'autre ! ”

« *Le vieux monde se meurt, le nouveau est lent à apparaître, et c'est dans ce clair-obscur que surgissent les monstres* » a écrit Antonio Gramsci, mort en 1937 dans les geôles des fascistes mussoliniens.

Nous vivons une période sombre et volontairement confuse où les puissants de ce monde se confrontent et cherchent à s'imposer dans la redistribution des richesses et des profits.

Ils ne reculeront devant rien pour parvenir à leurs fins, quitte à attiser les tensions et les haines, à provoquer des tragédies et des millions de morts, à réduire à néant l'espoir de jours heureux. Racisme, antisémitisme, obscurantisme, nationalisme sont leurs armes traditionnelles pour diviser « **ceux qui ne sont rien** » mais dont ils craignent tant l'éventuelle riposte collective pour revendiquer **le Pain, la Paix et la Liberté**.

Dans notre pays comme ailleurs ils veulent déjà commencer par mettre en place leur économie de guerre. « **Dérisoire** » la question des retraites ose affirmer le pitoyable président du Comité d'Orientation des Retraites ! Dérisoire certainement aussi la question des salaires, des conditions de travail et pourquoi pas des libertés syndicales.

Dérisoire aussi l'assassinat par la mafia locale de Pierre Allessandri responsable corse de la Confédération Paysanne ?

Il est urgent et vital d'organiser la riposte interprofessionnelle tant au plan national, qu'international. Sortir du conclave était un préalable mais ce que retiendront au final les travailleurs et travailleuses, c'est notre capacité ou non à bloquer la Macroneuse, à bloquer la régression sociale et démocratique. Faisons ensemble de « **résister, revendiquer, reconquérir** » non pas un simple slogan mais une réalité.

Contre la guerre et l'austérité, la vie et rien d'autre !

Vive la vie, vive la pensée libre, vive la Sociale ! Vive la CGT Force-Ouvrière !

**24 mars 2025
Fabrice LERESTIF**

Mars 1871 : La Commune de Paris débutait

La Commune de Paris débutait le 18 mars 1871. Un événement incontournable de l'histoire du mouvement ouvrier français, voire international. FO est très attachée à cette tragique épopée révolutionnaire, appelant chaque année, à l'occasion du 1^{er} Mai, ses militants à se recueillir devant le Mur des Fédérés.



Barricade_rue_de_la_Bonne_Montmartre_Commune_Paris_1871 Libre de droits

La Commune de Paris n'a duré que deux mois et demi (18 mars-28 mai 1871), mais elle a profondément marqué les esprits. Ses origines viennent de la convergence de trois facteurs : militaire, politique et économique. Si Napoléon III, l'ennemi juré de Victor Hugo qui l'appelait « Napoléon le petit », a été le premier à donner quelques libertés au mouvement ouvrier naissant, ce n'est pas un fin stratège.

Le 21 juillet 1858, il signe à Plombières-les-Bains, dans les Vosges, l'accord secret avec Cavour sur la réunification italienne, qui aura bien lieu trois ans plus tard. Au passage, l'Empereur obtient la Savoie et le comté de Nice. Ce sera sa seule victoire diplomatique-militaire.

C'est alors qu'il se lance dans l'aventure mexicaine, envoyant un contingent de décembre 1861 à juin 1867 et y installant Maximilien de Habsbourg comme empereur. Le contingent français sera massacré et Maximilien fusillé !

Après ce désastre, il ne trouve rien de mieux que de déclarer la guerre à la Prusse, le 19 juillet 1870, alors que cette dernière a vaincu les Austro-Hongrois à Sadowa deux ans plus tôt. Napoléon III est fait prisonnier à Sedan le 2 septembre, il capitule sans condition et abdique.

Deux jours plus tard, les Parisiens proclament la République à l'Hôtel de Ville. Mais le 19, les Prussiens encerclent la capitale où la pénurie alimentaire et la pauvreté font leur apparition durant cet automne, suivi d'un hiver particulièrement rigoureux.



Libre de droits

C'est là que la Commune va inscrire sa spécificité : libération nationale et sociale contre les Prussiens et leurs alliés français regroupés à Versailles sous le commandement d'Adolphe Thiers. D'autant qu'aux élections législatives du 8 février 1871, la France, majoritairement rurale, envoie 400 élus monarchistes partisans de la paix, contre 150 républicains favorables à la poursuite de la guerre. La nouvelle assemblée désigne Thiers comme chef du gouvernement, un orléaniste conservateur, partisan d'une monarchie constitutionnelle.

L'étincelle

Entre défaite militaire (perte de l'Alsace-Lorraine), famine et risque de retour de la monarchie, les Parisiens, viscéralement républicains, se souviennent de l'Armée de l'an II de 1792 et de la mobilisation pour défendre la patrie en danger. Mais l'avant-garde socialiste et une grande partie des travailleurs se souviennent aussi de la révolution de juin 1848 qui avait été la première à brandir le drapeau rouge, repris par les communards, face au bleu-blanc-rouge des Versaillais !

La capitale étant solidement équipée pour se défendre, tant en nombre d'hommes qu'en artillerie, les stratèges prussiens préférèrent tenir le siège plutôt que de faire entrer leurs troupes dans Paris, ne prenant pas le risque d'affronter une guérilla urbaine en terrain inconnu, d'autant plus que l'armée prussienne ne connaît rien à ce type de combat. Et ils assistent, à leur grand étonnement et plaisir, à une guerre civile franco-française. Bismarck laisse le « sale boulot » à Thiers, d'autant que ce dernier est focalisé sur le rêve de sa vie : l'unification allemande sous la houlette de la Prusse berlinoise.

Cent cinquante mille bourgeois parisiens quittent la capitale pour rejoindre le camp versaillais. Bon débarras pour les communards. Autant de bouches à ne pas avoir à nourrir. Le 18 mars, Thiers tente un coup de force en essayant de récupérer les cent canons installés sur la butte Montmartre. Le coup de main échoue et les deux généraux chargés de l'opération sont arrêtés et fusillés sur-le-champ. Mais les communards en armes ne sont guère que 30 000, face à 130 000 Versaillais. Le 21 mai les loups entrent dans Paris par la porte de Saint-Cloud. La Semaine sanglante commence. Le 27 mai dans l'après-midi, les derniers communards se battent au corps à corps entre les tombes du cimetière du Père-Lachaise. Les 147 derniers combattants de la Commune sont fusillés contre le mur d'enceinte de la division 76, dans le haut du cimetière, et leurs corps jetés dans une fosse commune creusée à l'endroit même du massacre.

Le 23 mai 1880, à l'appel de Jules Guesde, un premier défilé commémoratif, réunissant 25 000 personnes, a lieu devant ce mur désormais connu comme « le Mur des Fédérés ». Un second défilé sera beaucoup plus massif le 24 mai 1936, derrière Léon Blum et Maurice Thorez, avec 600 000 manifestants. Enfin le 14 novembre 1983, par décret, le mur est déclaré monument historique.

Chronologie du 2 septembre 1870 au 28 mai 1871

2 septembre : défaite de Sedan ; Napoléon III est fait prisonnier.

4 septembre : la déchéance de l'Empire est prononcée et la République proclamée. Les armées prussiennes avancent et on distribue des armes au peuple de Paris. La population parisienne se saigne à blanc pour payer, par souscription, les canons nécessaires à la défense de la capitale.

18 septembre : début du siège de Paris par les Prussiens.

5 janvier 1871 : le bombardement de la capitale commence.

28 janvier : après avoir connu la famine et quelques tentatives d'insurrection brutalement réprimées, Paris capitule.

8 février : à Bordeaux, une assemblée nationale, en majorité monarchique, est élue.

18 mars : Thiers fait converger des troupes vers Paris pour prendre les canons payés par les Parisiens. Ces derniers réagissent et deux généraux sont fusillés à Montmartre. Le drapeau rouge flotte sur l'Hôtel de Ville.

28 mars : la Commune est proclamée.

21 mai : après deux mois de lutte contre l'encercllement de Paris par les Versaillais, aidés de 80 000 prisonniers libérés par les Allemands (après des tractations avec Bismarck), la Commune agonise et les Versaillais entrent dans Paris.

22 mai : la capitale se hérissé de barricades ; c'est le début de ce que l'Histoire appellera la « Semaine sanglante ». Paris est en feu et les Versaillais vont conquérir une à une toutes les barricades âprement défendues par les fédérés. Ils fusilleront, en général séance tenante, tous ceux qui sont réchappés de la bataille.

28 mai 1871 : le dernier combat aura lieu au cimetière du Père-Lachaise. Les fédérés survivants seront fusillés devant le mur d'enceinte, devenu depuis un lieu de rassemblement annuel. Les derniers coups de fusil des derniers combats furent tirés à Belleville, et en ce dimanche 28 mai 1871, à 14 h, un grand silence annonce la fin de la Commune.

La répression est terrible : 13 440 condamnations sont prononcées, dont 270 à la peine capitale ; 26 seront exécutées. La majorité des fédérés condamnés sont déportés dans les bagnes en Nouvelle-Calédonie.

À la violence sociale, opposons la **Force** syndicale !

LU DANS LA PRESSE

Guerre en Ukraine : FO appelle à la paix dans le monde

"Pain, paix et liberté" : c'est ce que l'on pouvait lire sur le banderole déployée hier, place de la République, par vingt militants et sympathisants du syndicat Force Ouvrière.

La mobilisation militante a été organisée trois ans après l'invasion russe en Ukraine. **"Il faut lutter pour une paix juste partout**

dans le monde. Nous n'avons pas d'émotion sélective, explique Fabrice Lerestif, secrétaire général de l'union départementale Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine (FO 35) en se revendiquant **des fondamentaux syndicalistes internationalistes"**.

Ouest-France 25/02/2025

Le secrétaire général de Force ouvrière en Ille-et-Vilaine dénonce « les postures va-t'en guerre »

Alors que le président de la République a annoncé vouloir renforcer les dépenses pour la Défense, le syndicat Force ouvrière d'Ille-et-Vilaine refuse qu'en contrepartie **« les salariés soient contraints à des efforts ou des sacrifices »**.



Fabrice Lerestif est le secrétaire général de FO d'Ille-et-Vilaine. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

À la suite du discours d'Emmanuel Macron, mercredi 5 mars 2025, alertant sur une **« menace russe »**, Force ouvrière (FO) réagit dans un communiqué à ce discours que le syndicat juge **« alarmiste et inquiétant »** et **« dénonce les postures va-t'en guerre et toute escalade guerrière d'où qu'elles viennent. »**

Après avoir rappelé son **« attachement internationaliste indéfectible à la paix »**, le secrétaire général FO en Ille-et-Vilaine, Fabrice Lerestif, estime dans un communiqué que **« les nouvelles priorités budgétaires ne doivent en aucun cas conduire à plus d'austérité notamment pour des politiques aussi essentielles que l'enseignement, la santé, la sécurité sociale, la solidarité ou les droits sociaux. »**

Risque que les salariés « soient contraints à des efforts »

Les pays membres de l'Union européenne ont annoncé, jeudi, vouloir mobiliser 800 milliards d'euros pour la Défense. En France, la loi de programmation militaire 2024-2030 va augmenter les crédits de 3,3 milliards par an. **« FO ne saurait accepter que les salariés soient contraints à des efforts et des sacrifices alors que des moyens budgétaires peuvent être mobilisés dans la manne des aides publiques versées aux entreprises, sans contrôle ni conditions, dans la lutte contre l'évasion fiscale ou dans la taxation des dividendes. »**

Ouest-France 07/03/2025

FO DÉNONCE LA LOGIQUE D'AUSTÉRITÉ ET DE RÉARMEMENT DÉFENDUE PAR EMMANUEL MACRON

Lors de son allocution solennelle aux Français, le président de la République, Emmanuel Macron, a dressé un tableau alarmant de la situation géopolitique mondiale. Il a insisté sur les menaces pesant sur la sécurité nationale et sur la nécessité de renforcer la défense et le réarmement. Un discours qui inquiète Force Ouvrière (FO), soucieuse de préserver la paix et les acquis sociaux.

Dans un communiqué Fabrice Lerestif, représentant de FO 35, rappelle l'attachement historique du syndicat à la paix et à la justice sociale. **« Nous revendiquons l'héritage de notre fondateur Léon Jouhaux, prix Nobel de la paix en 1951, et nous affirmons plus que jamais notre engagement internationaliste sous la devise « Pour le pain, la paix, la liberté. »**



Si l'inquiétude exprimée par l'exécutif sur la situation internationale peut sembler légitime, FO alerte sur les conséquences d'une réorientation budgétaire massive vers l'effort de défense, au détriment des politiques publiques essentielles. **« Les nouvelles priorités budgétaires ne doivent en aucun cas conduire à plus d'austérité, notamment pour l'enseignement, la santé, la sécurité sociale – qui célèbre ses 80 ans cette année –, la solidarité ou encore les droits sociaux »**, insiste Fabrice Lerestif.

D'après le syndicat, les choix économiques opérés ces dernières années ont déjà conduit à l'affaiblissement du tissu productif et industriel français, ainsi qu'à la détérioration des services publics. Pour FO, il est impensable que les travailleurs soient une fois de plus mis à contribution par des efforts et des sacrifices, alors que des solutions existent ailleurs. **« Il est possible de mobiliser des moyens budgétaires en réexaminant les aides publiques versées aux entreprises sans contrôle ni conditions, en luttant contre l'évasion fiscale ou en taxant les dividendes, qui atteignent des records avec près de 100 milliards d'euros en 2024 »**, dénonce Fabrice Lerestif.

FO refuse catégoriquement toute instrumentalisation des organisations syndicales dans une logique d'économie de guerre. **« Nous ne voulons pas être intégrés dans un dispositif où l'on sacrifierait les revendications des travailleurs sur l'autel d'une politique belliciste »**, affirme le syndicaliste. FO s'oppose ainsi à toute escalade guerrière, quelle qu'en soit l'origine, et continue de plaider pour une résolution pacifique des conflits, dans le strict respect du droit international.

« La diplomatie doit rester au cœur de notre engagement, et la France doit œuvrer pour la paix plutôt que pour la surenchère militaire », ajoute Fabrice Lerestif. Aujourd'hui, le syndicat rappelle son soutien aux syndicalistes du monde entier qui, dans des contextes autoritaires ou obscurantistes, luttent au quotidien pour les droits des travailleurs et la liberté syndicale. **« Nous devons être solidaires avec celles et ceux qui subissent la répression, car défendre leurs droits, c'est aussi défendre les nôtres »**, conclut-il.

RENNES INFOS AUTREMENT 07/03/2025

Nous étions le 18 mars 4 camarades de l'UD en soutien aux inspecteurs du travail d'Ille-et-Vilaine qui se mobilisaient pour dénoncer leurs conditions de travail dégradées : 34 postes en tout et pour tout pour 390 000 salarié(e)s !

Ces agents étaient très satisfaits de notre présence et nous ont largement laissé la parole et ont même tenu à ce que nous participions à la délégation reçue par leur direction, alors même que nous ne sommes pas implantés dans leur service.

Quand on met à mal un service public, on s'attaque à la République. Les inspecteurs du travail sont là notamment pour faire appliquer le droit du travail et donc protéger les salarié(e)s (conditions de travail, sécurité, harcèlement, travail dissimulé ...)

SOUTIEN AUX INSPECTEURS DU TRAVAIL

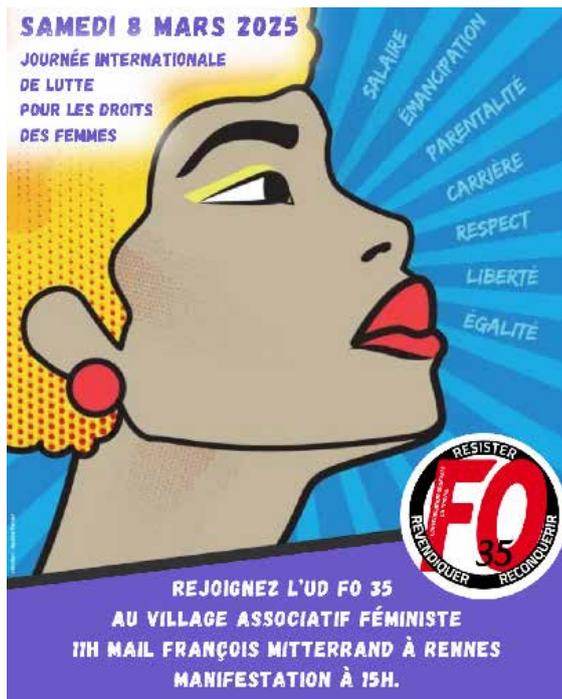


.../ Le syndicat Force Ouvrière est venu apporter son soutien à la cinquantaine de manifestants rassemblés à Cesson-Sévigné. **« Ces fonctionnaires sont au service des salariés**, rappelle Fabrice Lerestif, secrétaire général de l'union départementale FO 35. **Ils interviennent dans toutes sortes de dossiers, y compris la lutte contre le harcèlement ou le travail dissimulé. Ces services publics sont essentiels, ils sont la richesse de ceux qui n'ont rien. »**

... / Extrait Ouest-France 18/03/2025



L'UD aux côtés de ses militantes et militants !



Débat pour la défense des droits de la femme au stand d'informations FO, dans la Zone d'Occupation Féministe (ZOF), des prises de parole ont permis d'échanger sur les combats actuels.

À Rennes, une Journée des droits des femmes marquée par le soutien à Cécile Kohler, détenue en Iran

À Rennes (Ille-et-Vilaine), la Journée des droits des femmes, ce samedi 8 mars 2025, est l'occasion de rappeler le combat de la Française Cécile Kohler, détenue en Iran depuis bientôt trois ans.

Mickaël Bezard et Justine Marti, membres du comité Liberté pour Cécile, en soutien à Cécile Kohler, arrêtée en Iran en 2022. Cécile Kohler, Jacques Paris et Olivier Grondeau sont tous les trois des otages français détenus en Iran.



Mickaël Bezard et Justine Marti, membres du comité Liberté pour Cécile, en soutien à Cécile Kohler, arrêtée en Iran en 2022. Cécile Kohler, Jacques Paris et Olivier Grondeau sont tous les trois des otages français détenus en Iran. | OUEST-FRANCE

Une arche de ballons verts et violets, marquant la Zone d'Occupation Féministe (ZOF), prend doucement forme sur le mail François-Mitterrand, à Rennes (Ille-et-Vilaine), ce samedi 8 mars 2025. Il est 11 h 30 et tout se met en place avant le départ du cortège féministe à 15 h, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Un combat pour la liberté à travers le monde.

Cécile Kohler, otage en Iran depuis bientôt trois ans

Une petite table couverte d'un parasol rouge se fond dans le dédale de stands. C'est le camp de base du comité Liberté pour Cécile, qui soutient la française Cécile Kohler, professeure de lettres modernes, détenue en Iran dans la prison d'Evin, à Téhéran, depuis le 7 mai 2022. « Il y a trois ans, nous étions ici avec Cécile pour la manifestation. C'est la dernière fois que nous l'avons vue, » se désole Justine Marti, membre du comité de soutien.

Les dernières nouvelles de la Française datent du 19 janvier. Depuis, plus rien. La situation reste bloquée. « C'est une battante Cécile, une militante très engagée pour le droit des femmes. C'est important que nous soyons là aujourd'hui. » Le comité propose aux passants d'écrire des lettres, qui lui seront envoyées. Depuis le début de sa captivité, plus de 1 000 courriers ont été expédiés. « Je m'imagine à sa place, dans cette petite cellule avec des conditions difficiles et ça me touche beaucoup. C'est une atteinte aux droits de l'Homme, » s'émeut Claude, une passante qui s'est arrêtée pour écrire un mot à Cécile.

Ouest-France 08/03/2025



Belle mobilisation du 8 mars (7000 personnes à Rennes, 300 à St Malo) à l'appel de l'interorganisation féministe de Rennes (#NousToutes 35, Nous féministes Rennes, le Planning familial, Solidaires 35, la CGT, FO, le NPA et bien d'autres mouvements) où FO a tenu toute sa place sur des revendications syndicales.

De l'inégalité salariale à une pension plus faible

Les différences de revenus entre les hommes et les femmes à la retraite restent significatives. En 2022, selon la Drees, les femmes percevaient une pension de droit direct moyenne inférieure de 38 % à celle des hommes (en 2004, la différence était de 50 %). Cela s'explique par les inégalités salariales tout au long de la carrière, le faible taux d'activité des générations passées, et par des carrières incomplètes. En tenant compte de la réversion, la pension des femmes reste inférieure de 26 % à celle des hommes. Chez les retraités les plus modestes, l'inégalité hommes/femmes concernant les revenus (incluant pensions, prestations sociales et patrimoine) est aussi particulièrement marquée. Au niveau du premier décile, l'écart est de 52 %, en défaveur des femmes. Selon l'Insee, les 10 % de retraitées ayant le plus bas revenu perçoivent moins de 5 340 euros par an, quand les 10 % d'hommes ayant le plus bas revenu perçoivent moins de 11 340 euros

Droits des Femmes Publié mercredi 12 mars 2025 / L'Info Militante

RÉSOLUTION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE DE L'UD FO 35

CE UD 21/03/25

Plus que jamais, notre mobilisation est nécessaire !

Réunie à Rennes le vendredi 21 Mars 2025, la Commission Exécutive des syndicats de l'Union Départementale Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine est aux côtés de ses syndicats qui luttent au quotidien pour les droits sociaux et démocratiques.

La CE de l'UD FO 35 salue ses sections syndicales engagées contre les plans de licenciements, les Plans de Sauvegarde de l'Emploi, les Ruptures Conventionnelles Collectives, la suppression de postes dans les trois versants de la Fonction Publique (État, Hospitalière et Territoriale).

Pour l'UD FO 35, aucun licenciement économique n'est acceptable. Aucune suppression de services publics n'est entendable.

Tandis que le coût de la vie augmente (alimentation, gaz, électricité, eau, carburant ...), le gouvernement, subsidiaire du patronat pour baisser le « coût » du travail, impose au public et au privé l'austérité généralisée, qui accélère la casse du service public et bloque les négociations salariales.

L'UD FO 35 l'affirme : l'urgence est à l'augmentation générale des salaires, des traitements, des pensions, des minima sociaux, pas à l'augmentation de l'âge de départ à la retraite.

Le 27 Février 2025, notre Confédération la CGT-Force Ouvrière a légitimement claqué la porte du « conclave des retraites ». C'était le moins que l'on puisse faire, conformément à notre mandat, attendu qu'il s'agissait pour le gouvernement et le patronat de nous faire accepter le recul de l'âge de départ à la retraite au plus tôt à 64 ans. Seule la mobilisation nous permettra d'obtenir l'abrogation de la réforme de 2023.

Nous avons été des millions de salarié.es à manifester en 2023 pour refuser la loi Borne-Macron. En 2025, nous n'entendons toujours pas digérer cette contre-réforme.

De l'argent, il y en a et on voudrait nous faire croire que notre système par répartition, socialisé, garant de la solidarité intergénérationnelle, aurait vécu et que seul un régime unique par points avec une quotité variable de capitalisation serait l'avenir. Au prétexte fallacieux de sauver notre système, ils le détruisent.

La CE de l'UD FO refuse de se laisser abuser. Les falsificateurs au pouvoir tentent une nouvelle fois de bernier la classe ouvrière pour mieux la spolier.

Notre Sécurité Sociale et nos caisses de retraite ne sont pas malades de leurs dépenses mais de la privation des recettes que constituent les dizaines de milliards d'exonération de cotisations sociales jamais compensées ni restituées et le maintien des salaires au plus bas.

À l'Est de l'Europe, la guerre en Ukraine est rentrée dans sa quatrième année et l'invasion russe continue de faire des victimes dans les deux camps. Cette agression engendre une nouvelle course aux armements et une économie de guerre aux dépens des revendications et de la justice sociale.

Le monde marche à la guerre impérialiste, technologique et économique.

La riposte par la grève interprofessionnelle tant nationale qu'internationale doit être plus que jamais à l'ordre du jour sur la base de revendications claires :

- l'arrêt immédiat de tous les conflits qui ensanglantent la planète au profit d'une paix juste et respectueuse des aspirations des peuples ;
- égalité Homme-Femme en toutes circonstances, comme nous l'avons réaffirmé le 8 mars dernier
- l'augmentation générale des salaires, des traitements, des pensions et des minima sociaux ;
- l'abrogation de toutes les exonérations de toutes les cotisations sociales,
- l'abrogation des réformes de l'assurance chômage ;
- le retour à la retraite à 60 ans, à taux plein après 37,5 annuités ;
- la défense des services publics et la renationalisation de ceux qui ont été privatisés,
- la défense de toutes les conventions collectives et des statuts de la Fonction Publique ;
- la défense et le respect des normes sociales et environnementales ;
- le respect de la laïcité ;
- le refus de la remise en cause du droit du sol et la lutte contre l'antisémitisme, l'obscurantisme, le racisme, la xénophobie et toutes les formes de discriminations.

Pain Paix Liberté

validé à l'unanimité



Un émouvant moment convivial s'est déroulé à l'issue des travaux autour de Marie-France pour son départ en retraite

Transports GFS (transport marchandises) à Noyal

Les élections CSE viennent de se dérouler dans l'entreprise de transport Gautier Fret Solutions sur le site de Noyal sur Vilaine.



La liste FO obtient 21,76 % des voix et la représentativité.

Bravo à Franck Benoist et à son équipe

Action Sociale Entreprise Adaptée Servicea

Élections du 21 Mars 2025

Malgré la pression de l'employeur par son refus d'accepter la liste FO au 1^{er} tour, les camarades ont tenu bon et on obtenu un siège. Bravo à toute l'équipe.

Élue FO titulaire Christelle - Élue FO Suppléante Mélanie
Désignation de Damien comme Représentant de la Section Syndicale

LU DANS LA PRESSE

Retraites : « Ce conclave est un piège », dénonce Force Ouvrière
Force Ouvrière, le troisième syndicat français, claque la porte au premier jour des négociations sur les retraites, en colère contre le nouveau cadrage financier de François Bayrou.



Michel Beaugas, le négociateur de Force ouvrière sur les retraites, ce jeudi à Paris. | PAOLONI JERÉMY/ABACA VIA REUTERS CONNECT

Le premier jour des négociations sur les retraites a donné lieu à un coup d'éclat de Force ouvrière. Le syndicat veut dénoncer le cadrage financier imposé par le gouvernement, comme l'explique Michel Beaugas, le négociateur de Force ouvrière sur les retraites, dans un entretien à Ouest-France.

Pourquoi Force ouvrière, le troisième syndicat français, quitte-t-il la négociation sur les retraites ?

Parce que ce conclave est un piège tendu par François Bayrou. Le courrier qu'il nous a adressé mercredi soir, la veille de l'ouverture des discussions, ferme toutes les portes. Jusqu'à présent, le Premier ministre demandait que la négociation ne conduise pas à une dégradation des comptes. Et désormais, il réclame un retour à l'équilibre dès 2030. C'est-à-dire que nous devons trouver en plus six milliards d'économies. Cette exigence rend impossible le retour à 62 ans, que réclament la plupart des syndicats, dont FO.

Quelles sont les marges de manœuvre des syndicats ?

Nous sommes insérés dans un carcan. Le gouvernement veut contraindre les partenaires sociaux à n'avoir comme seule perspective que la retraite à 64 ans, voire 65, 66, pour se conformer aux prévisions financières de la Cour des comptes. Le courrier dit aussi qu'on ne peut pas augmenter le coût du travail. Ce qui signifie : pas de hausse de cotisation, alors que les entreprises bénéficient cette année de 173 milliards d'aides et d'exonérations. Et on voudrait faire payer le déficit aux salariés ! C'est inadmissible.

Mais alors, quel est le but de François Bayrou ?

Le conclave lui a permis d'échapper à la censure. Et si les discussions échouent, il pourra toujours renvoyer la responsabilité sur les partenaires sociaux. Tout en oubliant de préciser que les conditions fixées ont rendu impossible d'aboutir au moindre accord.

C'est une façon de gagner du temps ?

Oui, je le pense.

Entretien / Ouest-France le 27/02/2025

UDR-FO « Le 27 février, FO a claqué la porte du conclave »

« Les derniers propos de Bayrou confirment ce que dénonçait Michel Beaugas, FO : ce conclave est un « piège », une « mascarade » pour les organisations syndicales. Il s'agit de leur faire accepter la réforme de 2023. Elles n'ont donc rien à faire dans ce conclave. Y participer, c'est accepter la réforme des retraites de 2023 et le départ à 64 ans, sous le prétexte d'améliorer tel ou tel point. C'est aussi couvrir un mensonge honteux. Il n'y a pas de problèmes de paiement des retraites !!! Le déficit annoncé de 6 milliards actuellement n'aurait pas lieu d'être si l'État ne décidait pas 173 milliards d'euros d'exonérations patronales et d'aides aux entreprises sans aucune contrepartie.

Un seul mot d'ordre : **abrogation de la réforme des retraites de 2023.**

Ce qui nécessite : sortir du conclave

Mobiliser TOUTE LA CLASSE OUVRIÈRE (et pas seulement les retraités)

Bureau des Retraités UDR-FO du 14 Mars 2025



FORCE COMMUNE

Au 35 rue de l'Échange
Une fois par an c'est étrange
35 de mes camarades
Se rassemblent comme en croisade

La force d'un commun combat
Conforte chacun de nos choix
Une fois les débats ouverts
On se soutient on persévère

Il y a tant de droits à défendre
Nos luttes ne sauraient attendre
Pour que les vilaines réformes
Ne se fondent pas dans la norme

Aiguisons donc nos fers de lance
Face au monde de la finance
Dans l'intérêt du plus grand nombre
Traçons une route moins sombre

Didier CLERO FO-Finances
02-03-2025

Stage HANDICAP et EMPLOI du 5 au 7 mai à l'UD 35

Ce stage est loin de faire le plein pour l'instant.

Les problématiques abordées sont pourtant importantes et il serait dommage de devoir l'annuler faute d'un nombre suffisant de candidat(e)s.

Il y a urgence désormais à s'inscrire.
Inscription auprès de l'UD

RAPPEL, les inscriptions aux stages se font sur e-fo, pensez à anticiper vos demandes.

N'hésitez pas à contacter l'UD si souci pour s'inscrire :

02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

Laurent nous à quittés



Laurent,

Cher Camarade, tu es parti bien trop tôt mais tu nous as fait promettre de continuer le combat au service des autres comme tu l'as mené pendant toutes ces années.

Tu étais engagé, sincère, réfléchi, et drôle ! Toujours prêt à défendre les collègues et les salariés. Nous partageons les mêmes valeurs de solidarité, de justice et d'engagement.

Tu avais l'art de cultiver l'amitié et la camaraderie en toutes circonstances. On se souvient tous de tes "bonnes" blagues, de ton rire et tes clins d'oeil lors des congrès ou des réunions syndicales. Après, on mangeait des pizzas (avec un oeuf dessus, toujours 😊) et vous partagiez avec Jean-Paul le petit verre de rouge. Plein de petits bonheurs simples qui sont les meilleurs.

Repose-toi, tes combats ont été intenses.

Tu restes gravé dans notre mémoire ouvrière.

Les camarades du syndicat OSDD FO 35 et plus largement de Bretagne



Vendredi 7 mars 2025 avait lieu l'AG de l'**AFOC 35** qui fêtait également ses 50 ans d'existence. Des camarades de l'**AFOC 56** et de l'**AFOC 44** étaient présents ainsi que plus de 40 adhérents d'Ille-et-Vilaine.

Pascal Lagrue, président de l'**AFOC nationale**, n'a pu répondre positivement à notre invitation. Débutant par l'intervention de Fabrice Lerestif, secrétaire général de l'UD FO, l'AG s'est terminée par un apéro dinatoire dans une ambiance chaleureuse.

Déjà 50 ans : l'**AFOC 35** a été créée par FO en 1975, il s'agissait à l'époque, d'élargir au domaine très vaste de la consommation et du logement, son action de défense des intérêts collectifs des salariés.



Au fil des années, l'**AFOC 35** est devenue une association ouverte à toute personne du département, ayant besoin de nos services, syndiquée ou non.

Litiges entre consommateurs et professionnels, Point Conseil Budget pour aider les personnes en situation financière difficile, représentation auprès des bailleurs sociaux, autant de missions que l'**AFOC 35** mène à bien grâce à une équipe formée de salariés, volontaires en service civique et bénévoles totalement investis au quotidien.

UNION LOCALE VITRÉ

45 rue de Paris - 35500 VITRÉ

Permanence SANS RDV

Gratuit

Accueil et conseils

On vous accueille le

1er vendredi de chaque mois

de 11h à 14 h

COMMISSION HANDICAP

Permanences Handicap-Emploi

et Accès aux droits des accompagnants

Sur rendez-vous tous les 3^{èmes} mercredis
de chaque mois tél. : 02.99.65.36.60

L'UD VOUS INFORME :



UNION DÉPARTEMENTALE
FO 35

L'HEURE N'EST PLUS AUX BONNES INTENTIONS MAIS AUX RÉPONSES CONCRÈTES

**RESISTER
REVENDIQUER
RECONQUÉRIR**

CLIN D'ŒIL DU PATOCHE



UNION SACRÉE...
UNE BELLE AUBAINE
POUR FAÎTE PASSER
DE NOUVELLES
RÉFORMES ANTISOCIALES,
NOUVEAU REPORT DE L'ÂGE DE
LA RETRAITE JUSQU'À 72 ANS
POUR ÊTRE RÉ-ÉVALUÉ EN PLUS!!!
ACCOMPAGNÉ D'UN ALLONGEMENT
DE LA DURÉE DU TRAVAIL
UNE VÉRITABLE AUBAINE
POUR FAIRE TAIRE
TOUTE CONTESTATION...
ET QUOI ENCORE !!!
HEIN !!!

**ECONOMIE
DE GUERRE**

ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- ▶ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- ▶ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- ▶ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- ▶ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- ▶ Revalorisation des pensions.

Pour FO, le dossier n'est pas clos, rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !

Nos stages STAGES CFMS 2025

DÂTES	INTITULÉ	DURÉE
COMPLET	JE NÉGOCIE	3 jours
Semaine 21 du lundi 19 au vendredi 23 MAI	CSE	5 jours
Semaine 23 du lundi 02 au vendredi 06 JUIN	1 ^{er} NIVEAU	5 jours
Semaine 40 du lundi 29 SEPT. au vend. 03 OCT.	1 ^{er} NIVEAU	5 jours
COMPLET	CONNAÎTRE SES DROITS	3 jours
Semaine 45 du lundi 03 au vendredi 07 NOV.	SSCT (pris en charge financièrement par l'employeur)	5 jours

ATTENTION ! la confédération demande une inscription par e-fo ...
N'hésitez pas à nous contacter si souçi pour s'inscrire.

SI LES DATES NE VOUS CONVIENNENT PAS, il est possible de s'inscrire à un stage identique DANS LES DÉPARTEMENTS 22, 29 OU 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER : 02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

Nos Unions Locales

- RENNES**
35, rue d'Échange 35000 RENNES
02.99.65.36.60
ulforennes@gmail.com
Tous les jours 9h-12h et 14h-17h
- ST MALO**
8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO
09.66.96.37.97
ulfostmalo@wanadoo.fr
Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

FOUGÈRES
7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES
02.99.99.00.49
ulfofougeres@orange.fr
Le mardi après-midi

VITRÉ
45, rue de Paris 35500 VITRÉ
02.99.74.42.80
ulfovitre@orange.fr
Permanence 1^{er} vendredi du mois

REDON
1, rue du Tribunal 35600 REDON
02.99.71.16.48
06.81.09.51.02
fo.redon@yahoo.fr

PERMANENCES

AFOC

35

Informier
Conseiller
Défendre
Représenter
Accompagner

L'AFOC 35 ASSURE SES PERMANENCES SUR RDV

**CONTACTEZ-NOUS :
TÉL. : 02 99 65 36 66**

POUR PLUS D'INFOS :




Pensez à vos timbres : commande, paiements et suivi sur eFO.

TIMBRES 2025 : 5,50 €
tresorerie.udfo35@orange.fr